PARCIEUX

2026

BULLETIN MUNICIPAL



Merci aux annonceurs qui financent cette brochure

La Meuhh

Produits Fermiers

lameuhh

mercredi au vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h

samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h

C'est toute une ferme en vente directe

Les Éguets 01600 Parcieux - tél: 04 37 26 95 21

la.meuhh@orange.fr - www.lameuhh.fr

ESPACE FUNERAIRE GILLET

POMPES FUNEBRES

MARBRERIE FUNERAIRE ET DECORATIVE

ESPACE FUNERAIRE GILLET

Ancienne Maison FAGUET

04 78 91 33 53 - 24h/24

Accès à toutes les Chambres Funéraires

Ouvert 7j/7

www.espace-funeraire-gillet.com

27, avenue Auguste Wissel - 69250 Neuville sur Saône - contact@efgillet.com

Du lundi au samedi 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h 00 - 19 h 00 Dimanche 9 h 00 - 13 h 00

RELAIS PNEUS

PROFIL

PNEUS ÉCHAPPEMENT

FREINS BATTERIES

AMORTISSEURS VIDANGES

725, rue des Jonchères - 69730 GENAY

Tél. 04 78 98 12 13 - Fax : 04 72 08 83 70

Mail : relaispneusgenay@gmail.com

" Les experts en signalétique "

pano sign'service

publicité adhésive
enseigne - signalétique
décoration vitrine - totem
banderole - habillage véhicule
signalétique extérieure
chevalet - panneau
impression grand format
cartes de visite - flyers
dépliants...

Et bien d'autres supports de communication visuelle !

Sommaire

Édito

Le mot de Madame le Maire....p.4

Informations mairie

Les finances....p.5
Un legs exceptionnel à notre commune....p.6
Cimetière....p.6
Commémoration du 11 novembre....p.6
Bienvenue aux nouveaux agents....p.7
Élections municipales....p.7
Agence postale communale....p.7
Pôle multi-activités....p.8
Point sur le BHNS....p.10
Ancienne cure - 183 route de Genay....p.10
Travaux en 2025....p.10
Dégradations et intrusions au stade....p.12
Nouveau : silos cartons bruns....p.12
Vol du camion communal....p.12
Urbanisme....p.13
Service ADS, partenaire des communes....p.13

Vivre ensemble

Dépôts sauvages....p.14
Bruits et nuisances sonores....p.14
Frelon asiatique....p.15
Les bons gestes....p.15
Végétation débordante sur voirie publique....p.16
Entretien des trottoirs : chacun est concerné....p.16
ADIL de l'Ain....p.16
Festival Rentrée en Scène....p.17
Livre sur la maison éclusière....p.17
Concert....p.18
Fête de la musique....p.18
Théâtre....p.18

Communauté de Communes Dombes Saône Vallée

Réduction des déchets : où en est-on ?....p.19
Transport à la demande....p.20
Et si votre toit devenait producteur d'énergie ?...p.20
SaôniCovoit'....p.20

Petite enfance - Jeunesse

Le mot de la Directrice....p.21
Conseil Municipal des Enfants....p.22
L'école dehors....p.22
Classe découverte....p.23
Centre de loisirs....p.24

Santé - Social

CCAS....p.25
Repas et colis de Noël....p.25
La Semaine Bleue....p.26
Mission locale de Trévoux....p.27
Aide financière pour le BAFA....p.27
ADMR....p.28
ADAPA....p.28
Ain Domicile Services....p.28

Vie associative

40 bougies pour le Judo Club....p.29
Anniversaire BIG BANG....p.30
Atelier BIG BANG....p.30
Club Sportif Reyrieux Val de Saône....p.30
Aïkido Parcieux....p.30
Club aquatique....p.31
Corps et sens....p.31
Galaxie dance....p.31
Joujouthèque....p.32
Judo club....p.32
Orenda....p.32
Grand P'tit Déj....p.33
La voie du Tigre Blanc....p.33
Sou des écoles....p.34
Voie des sens....p.34
Classe en 1....p.34

Liste des associations....p.35
Plan de Parcieux....p.36
État civil....p.38
Agenda....p.40

Le mot de Madame le Maire



Chères parcevines, chers parcevins,

L'année 2026 s'ouvre dans un contexte particulier, marquée par des tensions nationales, une actualité internationale instable et une vie politique française parfois difficile à suivre. Cette instabilité retentit sur les collectivités et complique la gestion de nos communes.

La société évolue rapidement : les repères changent, certaines valeurs disparaissent et l'individualisme progresse. Ces transformations se ressentent naturellement au niveau communal et nous obligent à nous adapter pour préserver un cadre de vie juste malgré la hausse des incivilités, des comportements routiers dangereux et plusieurs dépôts de déchets sauvages. Ces gestes nuisent à la qualité de vie de tous et mobilisent inutilement les agents communaux et les élus.

Malgré ces difficultés, 2025 a amené aussi de bonnes nouvelles avec la finalisation du legs de Monsieur Raymond Chevrot qui a apporté à la commune une bouffée d'oxygène financière. Nous lui exprimons toute notre gratitude pour ce geste généreux et sans condition.

Notre école des Marronniers continue elle aussi d'évoluer : l'ouverture d'une 7e classe provisoire porte à 173 le nombre d'élèves scolarisés. Cette progression témoigne de l'attractivité de Parcieux et mobilise fortement nos équipes pédagogiques et municipales, que je remercie pour leur disponibilité.

Sur le plan financier, il est important de dire que les communes ne fonctionnent pas comme l'État : alors que la France doit faire face à une dette hors de proportion, les communes ont depuis longtemps l'obligation de voter un budget équilibré, c'est-à-dire de prévoir autant de recettes que de dépenses chaque année. Cette règle, en vigueur depuis plus d'un siècle, garantit une gestion rigoureuse et saine de l'argent public local.

C'est dans ce cadre strict que nous avons dû faire face à des dossiers particulièrement complexes, comme celui de la restructuration du stade municipal. Ce chantier, totalement imprévu au départ, aurait pu fragiliser notre budget tant il était lourd et technique. Je tiens à saluer le courage et la détermination de l'équipe municipale, qui a su prendre des décisions difficiles mais indispensables sur ce dossier engagé en 2021 : un travail long, exigeant, qui a profondément marqué notre mandat.

Ces défis nous rappellent aussi que nous sommes tous des élus de la République : Président, Députés, Sénateurs, Conseillers régionaux et départementaux, Maires, Conseillers municipaux et intercommunaux réunis par une mission commune, celle d'œuvrer au service de l'intérêt général. Pourtant, les réalités du terrain s'éloignent parfois des décisions nationales et les communes doivent répondre à des attentes croissantes avec des moyens limités. Plus que jamais, l'échelon communal demeure le premier niveau de service public et un pilier essentiel de notre démocratie.

Pour moi, cette année revêt une émotion particulière : ce sera la dernière de mon mandat en tant que Maire de Parcieux. Ces 19 années d'élue passées à vos côtés ont été intenses, souvent exigeantes, mais toujours passionnantes. J'ai beaucoup appris au fil du temps – en urbanisme, en finances, en sécurité ou dans la gestion des services communaux – autant de domaines techniques où j'ai tenté de faire au mieux pour notre village avec évidemment l'aide d'élus municipaux engagés. J'ai également eu le plaisir d'exercer la fonction d'officier d'état civil, en célébrant des mariages, des PACS ou des baptêmes républicains, moments d'émotion et de partage que je garderai précieusement en mémoire.

2026 sera une année démocratique cruciale : les élections municipales du 15 mars permettront de choisir l'équipe qui poursuivra le travail entrepris. Pour assurer la continuité et la stabilité de Parcieux, la mobilisation de chacun est essentielle.

Ce bulletin municipal reflète une nouvelle fois le travail de tous ceux qui s'investissent pour notre commune : agents municipaux, bénévoles, enseignants, associations et partenaires. Leur engagement quotidien est précieux et je leur adresse ma profonde gratitude.

En 2026, je formule un vœu simple : que Parcieux demeure ce village vivant auquel nous sommes tous attachés.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Nathalie Tisserand
Maire

Directrice de la publication : Nathalie Tisserand

Conception, réalisation, mise en page : Nathalie Bougain, Nathalie Tisserand
Avec la participation des membres de la commission municipale : Emilie Mazeille, André Mut, Jacqueline Dufour et Jacqueline Rivoire
Photo couverture : Nathalie Bougain
Tirage : 630 exemplaires
Mise en page, impression et Régie publicitaire : PANO signalétique à Mâcon

Le bulletin est entièrement financé par la publicité

Merci à nos annonceurs

Les finances

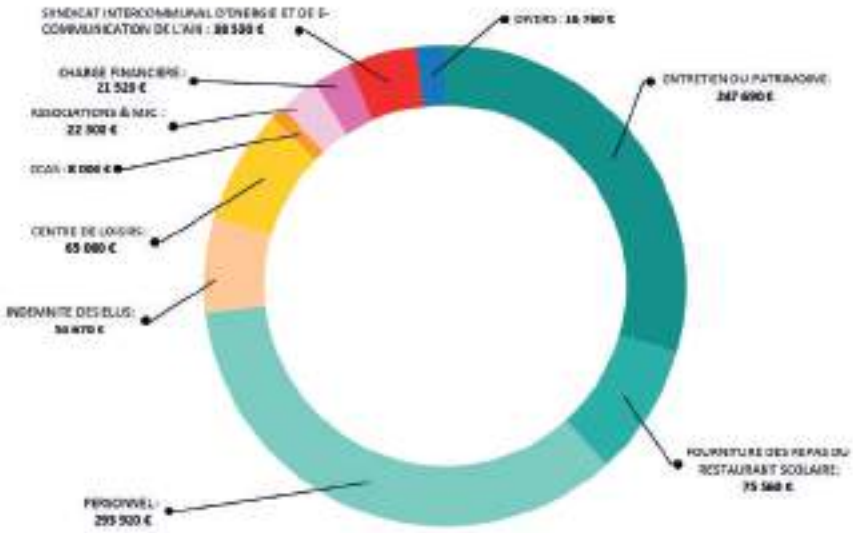
Le budget 2025 est marqué par une baisse sur les fluides (électricité et eau potable) après deux années d'augmentation.
Les plus fortes hausses du budget de fonctionnement ont été :

- la reprise de concessions au cimetière pour un montant de 25 000 €
- les frais de nettoyage des locaux pour 27 400 €

Les recettes ont baissé de 1 % en 2025. Malgré tout, ce budget a permis de dégager 183 260 € pour financer une partie des investissements.

Les dépenses de fonctionnement 2025

Elles se sont élevées à 842 950 € (en hausse de 2 % par rapport à 2024).



Les recettes de fonctionnement 2025 :

- 1 026 010 € (en hausse de 1 % par rapport à 2024)

Les principales recettes sont :
- Impôts locaux : 516 490 €
- Dotation de l'Etat : 83 250 €
- Solidarité communautaire : 55 890 €
- Revenu des immeubles : 107 550 €
- Vente repas cantine : 106 360 €

Les dépenses d'investissement 2025



Les recettes d'investissement 2025 :

- 686 000 € dont principalement :
- Remboursement de TVA : 63 520 €
- Taxe d'aménagement : 6 810 €
- Subventions Etat/Région/Département : 120 360 €
- Legs : 237 000 €
- Vente terrain : 155 000 €
- Emprunt : 100 000 €
- Divers : 3 300 €

Fiscalité locale

Les taux sont restés inchangés en 2025
- Taxe d'habitation : 10,23 % (uniquement sur les résidences secondaires)
- Taxe foncière : 31,23 %
- Taxe foncière non bâti : 42,10 %

État de la dette

Total du capital restant dû au 31 décembre 2024 : 842 000 €, soit par habitant 625 €

(Moyenne des communes de 500 à 2 000 hab. en 2025 : 571 €)

Budget prévisionnel d'investissement 2026

Cadre de vie
- Sécurisation du chemin de la Charité : 30 000 € HT (fin des travaux)
- Pôle multi-activités : 40 000 € HT (fin des travaux)
- Achat tablettes écoles : 10 000 €
- Chauffage église : 4 000 €

Un legs exceptionnel à notre commune

En juillet 2024, la commune de Parcieux a appris, avec une grande surprise, avoir été désignée légataire universelle de Monsieur Raymond Chevrot, né en 1933, décédé en juin 2024 et inhumé à Parcieux auprès de son épouse et de son fils. La famille Chevrot avait vécu dans notre village dans les années 80/90 avant de s'installer sur le Plateau d'Hauteville.

Cette annonce, totalement inattendue, a profondément ému l'ensemble des élus. Selon son entourage, Monsieur Chevrot évoquait souvent l'attachement sincère qu'il conservait pour notre village, attachement qu'il a souhaité traduire à travers ce geste généreux.

Une succession intégralement destinée à Parcieux

Après l'estimation de ses biens immobiliers et mobiliers et la vente de sa maison, l'actif successoral s'est élevé à 241 373,40 €, entièrement attribué à la commune de Parcieux. Conformément au droit, ce legs a été intégré au domaine privé communal et a fait l'objet des délibérations nécessaires du Conseil Municipal.

La reconnaissance de toute la commune

La municipalité a tenu à rendre un hommage particulier à Monsieur Raymond Chevrot pour ce geste d'une rare générosité et pour la confiance qu'il a témoigné envers Parcieux. Une rue porte désormais son nom et la commune s'est engagée à entretenir et fleurir la tombe familiale, afin de conserver vivante sa mémoire.

Au nom du Conseil Municipal et de tous les habitants, je tiens à exprimer publiquement notre reconnaissance profonde pour ce legs exceptionnel qui a contribué au développement de projets, au service de l'intérêt général.

Nathalie Tisserand
Maire

Cimetière

La municipalité a repris plusieurs concessions en état d'abandon.
La procédure, lancée en mai 2023 a pris fin en mai 2024.



23 concessions étaient concernées et les travaux ont eu lieu en 2 tranches. La première en janvier 2025 (budget 2024) et la deuxième en septembre 2025 (budget 2025) pour un coût total de 34 405 €.

Depuis 3 ans, notre choix a été d'engazonner les allées du cimetière pour répondre à la réglementation de la loi sur le zéro phytosanitaire. Le résultat est convaincant et les retours sont positifs. Des tontes régulières sont programmées.

Le nouveau règlement du cimetière est mis à jour et peut être consulté en mairie ou sur l'appli mobile.

N'oubliez pas de renouveler vos concessions avant la date de fin de contrat auprès du secrétariat de mairie.

Commémoration du 11 novembre



A l'occasion de la cérémonie de commémoration du 11 novembre, Monsieur Xavier Chalandon (ancien Maire de Parcieux) nous a partagé des photos prises à l'occasion de l'inauguration du monument aux morts en 1918.



Bienvenue aux nouveaux agents

De nouveaux employés municipaux sont venus renforcer l'équipe périscolaire.

La commune remercie Anne Richard, agent de cantine, qui a pris sa retraite en juillet 2025. Bienvenue à Sophie Magnat qui l'a remplacée au restaurant scolaire en septembre et à Adrien Mourlat, qui a rejoint l'équipe d'animateurs en début d'année scolaire. Il s'occupe également de la BCD (bibliothèque de l'école).





Élections municipales



Les élections municipales et communautaires auront lieu à Parcieux, le 15 mars 2026, à la salle polyvalente des Marronniers, de 8h à 18h.

Rappel : pour voter, vous devez présenter l'original de votre pièce d'identité. Une photographie, un téléchargement sur smartphone ou une photocopie ne sont pas acceptés.

Pièces acceptées :

Carte Nationale d'Identité ou passeport
Carte vitale (avec photo)
Permis de conduire valide
Permis de chasse valide (avec photo)
Carte d'invalidité (avec photo)

Liste complète sur le site info.gouv.fr

Agence postale communale

Elle est située dans le bâtiment de la mairie, dans la cour, au 21 allée des Marronniers.

Coordonnées téléphoniques :
04 37 92 91 74

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Lundi, mardi et jeudi : 8h30 à 11h30 - 14h30 à 18h
- Mercredi fermé
- Vendredi : 8h30 à 11h30 - 14h30 à 19h
- Samedi : 9h à 12h (sous réserve du recrutement d'un agent)

Heure limite de dépôt du courrier : 15h30

Services courrier-colis :

- Vente de produits et services courrier-colis
- Retrait colis
- Retrait courrier
- Dépôt lettre et petit objet, Colissimo, Chronopost

Services bancaires :

- Dépannage financier pour les clients de La Banque Postale, dans la limite du plafond autorisé
- Dépôt de chèques (délai prévisionnel d'encaissement 5 jours)

Services La Poste Mobile :

- Souscription de forfait avec mobile (sur commande)
- Souscription de forfait sans engagement
- Souscription de Box Internet



À l'accueil : Stéphanie Plasse

L'agence postale fait aussi office de Point relais lecture.

Vous pouvez vous y inscrire (carte gratuite sur l'ensemble du réseau), récupérer vos documents (livres, magazines et autres supports multimédias), les réserver et les redéposer. Vous disposez également d'un poste informatique avec accès à internet.

Pôle multi-ativités : un nouvel élan pour Parcieux

Alors que le pôle multi-activités est désormais achevé, il est essentiel de revenir sur les étapes de ce projet majeur, initié en 2021 et non prévu initialement dans les programmations communales.

Le départ, cette année-là, du président-sponsor du FCBS a contraint la commune à reprendre la gestion d'installations sportives surdimensionnées, coûteuses et non conformes, dont ni un club ni le budget communal ne pouvaient assurer la maintenance. Sans intervention rapide, une hausse importante des impôts aurait pesé sur les Parcevins.

Dès 2022, la municipalité a engagé un important travail de diagnostic et de concertation : préserver la pratique du football, reloger deux associations installées dans l'ancienne cure, réduire les nuisances pour les riverains, sécuriser les abords du stade, et créer un équipement polyvalent adapté aux besoins actuels du village.

Les grandes étapes du projet :

- Juillet 2023 : déconstruction des installations sportives surdimensionnées et restructuration du pôle sportif
- Janvier 2024 : création du parc public de 8 600 m²
- Février 2025 : début des travaux de réhabilitation des locaux associatifs et aménagement de la salle polyvalente
- Début 2026 : sécurisation des extérieurs, installation de 50 plots sur le mode doux, signalétique, finalisation du mobilier intérieur

Ce projet illustre la volonté municipale d'offrir à Parcieux un cadre de vie apaisé, cohérent et durable, tout en maîtrisant strictement les finances publiques.

Michel Badoil
Adjoint travaux

LES TRAVAUX : une transformation complète du site

Les travaux, engagés en février 2025 et terminés le 15 décembre 2025, ont permis une réhabilitation intégrale du pôle multi-activités :

Réhabilitations intérieures

- Électricité et mise aux normes, plomberie et ventilation (PAC), peintures intérieures, sols neufs, menuiseries, fenêtres et volets roulants, nouveau mobilier

Aménagements extérieurs

- Clôtures et sécurisation des abords, installation de 50 plots de sécurité pour les mobilités douces (rue Comte de Châteaubriand/allée des Mûriers), renforcement des accès au parc et aux équipements, signalétiques en cours d'installation

VIDÉO-PROTECTION : un site sécurisé

Pour protéger les usagers et le domaine public, 4 caméras ont été installées aux points stratégiques du pôle :

- Parc public, salle polyvalente, locaux associatifs, parkings (52 places), entrée du stade, terrains d'honneur et synthétique

Coût : 14 557 € HT

Subventions :

- Région Auvergne Rhône Alpes : 7 278 €
- Département de l'Ain : 4 000 €

LE PARC PUBLIC « LE PARC À SOI(E) » : un nouvel espace de nature

Le nom du parc a été choisi par les enfants de l'école, en hommage à l'histoire de Parcieux : autrefois, une magnanerie existait près du château et les vers à soie étaient nourris par les nombreux mûriers plantés dans le village.

Ce nouvel espace de 8 600 m² est destiné à la détente, à la promenade et à des activités calmes, respectueuses de l'environnement.

- Accès : tous les jours de 8h à 22h
- Plantation de 3 600 arbres, 1 000 arbustes et 100 rosiers, réalisée en partie par les enfants de l'école des Marronniers
- Zone tampon végétalisée pour limiter les nuisances sonores et visuelles



BUDGET GLOBAL DU PROJET

- Parc à soi(e) + vidéo protection : 508 000 € HT (dont 143 700 € HT de déconstruction)
- Pôle multi-activités (locaux associatifs + salle polyvalente + extérieurs) : 658 000 € HT
- TOTAL : 1 166 000 € HT, soit 1 399 200 € TTC

Subventions obtenues : 486 300 €
Reste à charge pour la Commune : 912 900 €
financés par :

- Vente d'un terrain communal : 155 000 €
- Legs : 240 000 €
- Emprunt : 400 000 €
- Fonds propres votés sur les budgets 2022, 2023, 2024, 2025 : 117 900 €

LES LOCAUX ASSOCIATIFS : un nouvel écrin pour la vie locale

Association BIG BANG - 108 chemin des Mûriers
grande salle de 80 m² + annexes.



Association La Joujouthèque - 90 chemin des Mûriers
Grande salle de 90 m² + bureau, stockage et espace vert privatif avec structure bois pour enfants



SALLE DES MÛRIERS : un équipement moderne pour tous

La nouvelle salle polyvalente de 188 m², intégrée au cœur du pôle multi-activités a ouvert ses portes.
Usage prévu :

- Événements familiaux, réunions, manifestations culturelles
- Activités et manifestations associatives

Cet espace moderne, fonctionnel et sécurisé deviendra un véritable lieu de rassemblement pour la commune.



LE PÔLE SPORTIF : un football maintenu et mutualisé

Le pôle sportif comprend désormais :

- Un terrain d'honneur en herbe, un terrain synthétique, 4 mâts d'éclairage, 4 vestiaires, un tipi

Pour garantir la pratique du football :

- Le CSR Val de Saône (Reyrieux) utilise gratuitement les installations, avec convention, pour les Parcevins et autres habitants du territoire
- L'association GOAL FC loue nos équipements (4 matinées par semaine) et assure l'entretien du terrain d'honneur (tonte, engrais...)

Les travaux d'aménagements d'un bâtiment en vestiaires (face au terrain synthétique) sont suspendus pour une durée indéterminée, suite à un litige avec le prestataire qui a installé le gazon synthétique.

Point sur le BHNS (Bus à Haut Niveau de Service)

Depuis septembre 2024, la Région Auvergne Rhône Alpes coordonne plusieurs interventions préparatoires, indispensables au lancement des travaux d'aménagement de la ligne en 2026.

Après le rachat de l'emprise foncière, c'est le dévoiement des réseaux qui a été réalisé. Des études ont été également menées sur les ouvrages d'art. À Parcieux, les deux ponts, non adaptés au projet, seront remplacés par de nouveaux ouvrages qui conserveront l'esprit des précédents.

Une enquête publique unique a été menée du 21 janvier au 19 février 2026 regroupant plusieurs procédures nécessaires à la réalisation du projet :

- La Déclaration d'Utilité Publique (DUP),
- La Mise en Compatibilité des Documents d'Urbanisme (MECDU),
- L'Autorisation Environnementale Unique (AEU),
- L'enquête parcellaire.

À l'issue de l'enquête, le projet pourra être ajusté. Le début des travaux est annoncé pour la fin 2026 sous réserve de l'obtention des autorisations par l'État.

La mise en service est programmée pour 2029.



Projet : Pont des Minimes



Projet : Pont de l'Âne

Ancienne cure - 183 route de Genay

Au cours de l'année 2024, la Commune a procédé à la désaffectation et au déclassement d'une partie du parc de l'ancienne cure.

Deux parcelles ont été détachées et proposées à la vente pour la construction de maisons individuelles. La 1ère , au nord, a trouvé rapidement acquéreur et la maison est en cours de construction.

Celle plus au sud est proposée à la vente au prix de 160 000 € pour 420 m² (pour tout renseignement, contacter la mairie).

Les bâtiments, précédemment occupés par les associations BIG BANG, Joujouthèque et le District de foot du Rhône ont été désaffectés et déclassés pour une vente, ces bâtiments n'étant plus adaptés à l'accueil du public.

Travaux en 2025

1 – Chemin du Trève d'Ars (travaux réalisés avec la commune de Reyrieux) :
Création d'un trottoir, gestion des eaux pluviales, sécurisation de l'intersection chemin de la Charité/chemin du Trève d'Ars.

2 – Réaménagement du chemin de la Charité :
Création de trottoirs, plateaux aux intersections, gestion des eaux pluviales, nouvelle couche de roulement.

3 - Renouvellement des marquages routiers :
La durée de vie des marquages est généralement de 2 à 5 ans, selon le type et l'exposition. Un entretien régulier est donc crucial pour éviter les accidents. Il constitue une aide importante à la conduite, en canalisant les flux de circulation, en précisant des règles de prescription, en matérialisant le stationnement et en guidant visuellement l'usager.


Carrefour : chemin du Trève d'Ars et chemin de la Charité


Trottoir : chemin du Trève d'Ars (partie ouest)


Chemin de la Charité


Chemin de la Charité


École primaire : porte d'accès à la cour


École maternelle : porte d'accès aux toilettes


Marquage routier

Dégradations et intrusions au stade

Depuis plusieurs mois, la commune constate une augmentation des intrusions et des dégradations sur le site du stade municipal, chemin des Mûriers.

Il a été observé la présence régulière de groupes de personnes non autorisées, dont certaines extérieures à la commune. Des enfants mineurs, non accompagnés, pénètrent également sur le site fermé en escaladant grilles et portails.

Ces comportements entraînent des détériorations des installations : parties du terrain synthétique brûlées, filets de buts coupés et divers équipements endommagés.

Il est rappelé que, conformément à l'arrêté municipal n°2024.07.10, l'accès au stade est strictement réservé aux clubs et associations autorisés par la commune, dans le cadre des conventions signées. Toute utilisation du site doit se faire en présence d'un éducateur ou d'un responsable habilité.

Afin de renforcer la sécurité du site, un système de vidéoprotection a été installé et est opérationnel depuis fin 2025. La commune dépose systématiquement plainte auprès de la gendarmerie pour chaque dégradation constatée et toute intrusion fait l'objet d'un signalement.

Pour les pratiques sportives libres, il est rappelé que le city stade, situé chemin des Éguets, est ouvert à tous et est spécialement aménagé pour l'accueil des enfants et accompagnants.

La municipalité appelle chacun au respect des équipements publics, indispensables à la vie associative et sportive de la commune.



Nouveau : silos carton brun

Dans le cadre de l'enfouissement des silos verre et papier chemin des Éguets, la Communauté de Communes à installé un silo carton brun. Vous pouvez y déposer vos cartons bruns (plus gros qu'une boîte à pizza ou chaussures, ces dernières étant autorisées dans votre bac jaune).

Un silo carton brun est également à disposition sur le parking de l'école des Marronniers.


Silos : chemin des Éguets

Vol du camion communal

Dans la nuit du mardi 27 mai, vers 1h20, le hangar des services techniques situé chemin Creuse Roussillon a fait l'objet d'une effraction.

Alertée par un riverain ayant constaté que les portes étaient ouvertes et que l'éclairage intérieur était allumé, la commune s'est immédiatement rendue sur place. Il a alors été constaté le vol du camion appartenant à la collectivité.

La gendarmerie est intervenue afin de procéder aux constatations d'usage et une plainte a été déposée. Afin d'assurer la continuité du fonctionnement des services techniques, un véhicule a d'abord été loué et après analyse des besoins, la commune a acquis un nouveau camion de type Renault Master benne, pour 27 990 €.


Ce camion a été équipé d'un traceur afin de renforcer sa sécurisation.

Urbanisme

Permis de construire

Fin 2024

M. et Mme Gaspar
186 rue de l'Église
Maison individuelle

2025

M. et Mme Duchamp
309 chemin de la Charité
Maison individuelle

M. Carrière Gaëtan et Mme Veyrac Charline
416 chemin de Trève d'Ars
Maison individuelle

M. et Mme De Carrère
364 rue Louise Labé
Extension en RDC et porche ouvert

M. Joly Jordan et Mme Lionti Pauline
1175 chemin du Trève d'Ars
Maison individuelle

Permis d'aménager

SPECIFIQ'IMMOBILIER
1175 chemin du Trève d'Ars
Modification d'un lotissement : réalisation
de 4 lots au lieu de 5 et diverses modifications

Service ADS, partenaire des communes

Le service d'Autorisation du Droit des Sols (ADS) unifié a été créé par nos deux intercommunalités (Communauté de Communes Dombes Saône Vallée et de la Dombes) pour accompagner les communes dans l'instruction des demandes d'urbanisme. Il fonctionne grâce à des conventions signées avec chaque communauté de communes et avec les communes elles-mêmes.

Il se compose de 5 agents instructeurs et d'une assistante administrative.

Concrètement, le service ADS se charge de vérifier et d'instruire les dossiers que les communes lui confient, tels que les permis de construire, les déclarations préalables ou les permis d'aménager. Il assure le suivi administratif et technique jusqu'à la décision finale.

Malgré cette centralisation de l'instruction, la mairie reste le guichet unique (y compris pour les dépôts en ligne), et le maire demeure le seul décideur pour l'octroi ou le refus des autorisations de construire sur la commune. Cette organisation permet de simplifier le traitement des demandes tout en garantissant rapidité et conformité avec les règles d'urbanisme.

Les équipes du service ADS travaillent en étroite collaboration avec la mairie et les élus et veillent à ce que chaque projet respecte la réglementation, tout en facilitant la réalisation des démarches.

Grâce à ce dispositif, les communes peuvent se concentrer sur d'autres missions, et les habitants bénéficient d'un suivi professionnel et homogène de leurs demandes d'urbanisme. Le service ADS contribue ainsi à un urbanisme mieux organisé, transparent et efficace pour tous.

Claire Lorut
Responsable du Service ADS unifié

Plus simple, plus rapide : vos démarches d'urbanisme en ligne

Depuis 2022, vous avez la possibilité de déposer vos demandes d'urbanisme en ligne sur le Portail Usager Urbanisme (PUU) du SIEA. Le dépôt en ligne permet de réduire les délais de transmission et de suivre à tout moment l'avancement de votre dossier.

En 2026, le Portail évolue avec de nouvelles fonctionnalités :
- dépôt des déclarations d'ouverture de chantier (DOC)
- dépôt des déclarations attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT)
- accès à l'affichage légal des autorisations d'urbanisme de la commune

Ce service est accessible à l'adresse suivante : https://puu.siea-sig.fr

Vivre ensemble

Dépôts sauvages

Nous avons constaté une augmentation des dépôts sauvages au cours de l'année 2025. Les lieux sont souvent les mêmes : chemin du Dessous, chemin des Mûriers, sans oublier les chemins du plateau.

Suite à un dépôt sauvage chemin des Mûriers, la personne qui a effectué l'infraction a été identifiée et une plainte a été déposée en gendarmerie.

Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant atteindre 1 500 € et jusqu'à 15 000 € pour les dépôts sauvages graves : quantité importante, déchets dangereux avec impact environnemental.

L'enlèvement des déchets est effectué par le seul agent technique de la commune (et parfois par des élus) au détriment d'autres tâches.

Rappel : les déchèteries du secteur sont ouvertes 6/7 jours. Coordonnées et horaires dans le Parcieux Pratique.



Chemin du Dessous



Ramassage de déchets sauvage par la commune

Bruits et nuisances sonores

Depuis le 1er février 2025, l'usage d'engins ou matériel bruyant est autorisé les dimanches et jours fériés aux horaires indiqués ci-dessous selon arrêté municipal. Cette autorisation a fait suite au questionnaire auprès de la population qui s'est exprimée en faveur de celle-ci.

Nous constatons que, depuis un an, les habitants ont respecté l'arrêté et que l'usage de matériel bruyant n'a pas été source de conflits majeurs.

Un grand merci à tous !

Jours et horaires autorisés :

- **du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h30**
- **les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h uniquement**



Frelon asiatique

Au printemps 2025, une opération de piégeage massif a été réalisée dans le Département de l'Ain, en lien avec les communes via leurs intercommunalités.

Au début du printemps, la commune de Parcieux a mis en place 6 pièges, repartis dans divers points ciblés qui ont permis de collecter un nombre important de cette espèce (environ 120 frelons asiatiques).

Les pièges sont sélectifs. Ils sont équipés de cônes d'entrée dont l'orifice est adapté à la taille du frelon asiatique. Un appât « gourmand » les attire. Les autres insectes, du fait de leur taille ou leur morphologie, ne peuvent pas entrer ou ressortir. Ces pièges sont retirés à la mi-mai.

Pour 2026, le Département de l'Ain renouvelle son soutien aux communes.



Les bons gestes

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

Déclarez vos ruches

entre le 1er septembre et le 31 décembre



→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

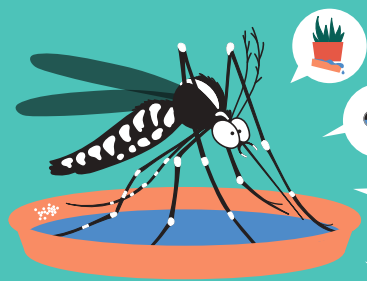
QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !



RANGEZ OU VIDEZ LES CONTENANTS OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER

APRÈS LA PLUIE, VÉRIFIEZ LE BON ÉCOULEMENT DES EAUX

COUVREZ LES RÉSERVOIRS D'EAU

PARLEZ-EN À VOS VOISINS ET À VOS PROCHES

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN
www.agirmoustique.fr

Végétation débordante sur voirie publique

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer :

- Pour ne pas gêner le passage des piétons
- Pour ne pas constituer un danger : en cachant par exemple les panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité des véhicules, en réduisant la surface des places de stationnement... Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie et l'éclairage public

En cas de non-respect de la réglementation, le maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police, peut imposer de procéder à l'élagage des arbres qui avancent sur la voie publique. Il adresse alors au propriétaire une mise en demeure de réaliser, dans de brefs délais, les travaux d'élagage nécessaires.



Attention, si cette mise en demeure n'est pas prise en compte, le maire intervient directement et fait procéder, à la place du propriétaire et à ses frais, à l'exécution des travaux d'élagage.

Entretien des trottoirs : chacun est concerné

La commune rappelle aux habitants leurs obligations en matière d'entretien des abords de leur propriété, conformément à l'arrêté municipal n°2023.06.07 du 13 juin 2023.

En complément du nettoyage régulier assuré par les services municipaux, l'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires, ou sous leur responsabilité à leurs locataires, gérants ou représentants.

Cette obligation concerne aussi bien les habitations que les terrains non bâtis.

Concrètement, chacun doit veiller, au droit de sa façade et en limite de propriété, à :

- Balayer régulièrement le trottoir et le caniveau
- Désherber les abords par des moyens mécaniques (tonte, arrachage, binage)
- Maintenir le bon écoulement des eaux pluviales en retirant feuilles mortes et détritus

En période hivernale, en cas de neige ou de verglas, les riverains doivent également dégager un passage sécurisé devant leur habitation et, si nécessaire, répandre du sel ou du sable.

Ces gestes simples participent à la propreté, à la sécurité et à la qualité du cadre de vie de notre commune.



La municipalité remercie chacun pour son implication et son civisme.

ADIL de l'Ain

Une question sur votre logement : des juristes vous informent gratuitement !

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.

Ses conseils, délivrés par des juristes spécialisés en droit immobilier, vous permettront de connaitre et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/locataires/ collectivités et acteurs du logement), près de 13 000 conseils.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec leurs services par téléphone ou par mail ou prendre rendez-vous auprès de leur siège et de leurs permanences de proximité.

Les services de l'ADIL sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi, de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h.

adil
Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Ain

ADIL de l'Ain
34 rue du Général Delestraint,
01 000 Bourg en Bresse
04.74.21.82.77
adil@adil01.fr
adil01.org

Culture

Festival Rentrée en Scène



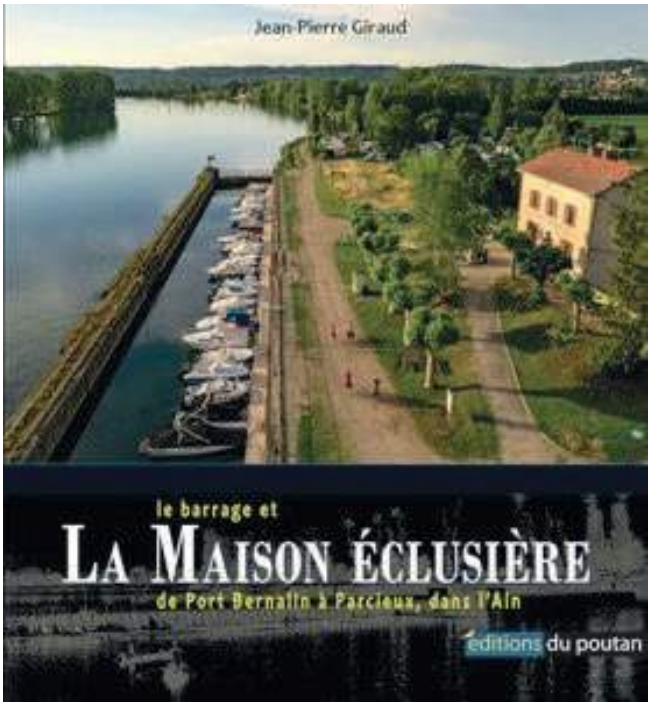


Depuis 3 ans le festival Rentrée en Scène égaie la rentrée culturelle des parcevins, des masserots et des sévériens.

1ère représentation le vendredi 26 septembre à Parcieux avec le spectacle « l'impertinence du clown Frigo », pour une soirée conviviale. La buvette a été assurée par le Sou des écoles.

Ce festival est organisé par l'association Ciel d'Encre de Civrieux. La commune subventionne cette action. Merci à Olivier Clerc pour sa programmation de qualité et son professionnalisme.

Livre sur la maison éclusière



Auteur : Jean-Pierre Giraud
Broché, 188 pages
Paru le 20 septembre 2025 aux éditions du Poutan
Livre disponible à la vente en Mairie au prix de 25 €

Résumé :
Entre 1875 et 1876, un barrage à aiguilles et la maison éclusière de Port Bernalin furent construits entre Quincieux (Rhône) et Parcieux (Ain). Pendant près d'un siècle, trois familles d'éclusiers y vécurent pour assurer la navigation des péniches Freycinet sur la Saône.
L'auteur, Jean-Pierre Giraud, retrace non seulement la vie de ces familles mais aussi celle des habitants et travailleurs du bord de Saône : restaurateurs, pêcheurs, dragueurs, mariniers et Lyonnais en quête de loisirs. Il montre comment ce petit territoire partagé entre les deux rives a évolué, depuis l'île Beyne et ses guinguettes jusqu'aux activités nautiques qui s'y sont développées.
L'ouvrage explique aussi l'aménagement progressif de la Saône au XIXe siècle, le fonctionnement du barrage à aiguilles, et le rôle de l'éclusier/barragiste. Un chapitre remarquable est consacré à la Seconde Guerre mondiale, notamment à la destruction du barrage par la Résistance en 1943.
Enfin, le livre aborde la reconversion récente de la maison éclusière en lieu touristique et culturel, grâce à l'action de la Communauté de communes et de l'association Des Livres et des Histoires.

Concert



Concert Mohamed Najem Quartet

Karakib, association porteuse de la saison culturelle à la Maison éclusière a permis au public de découvrir le groupe "Mohamed Najem Quartet" qui s'est produit dans la salle polyvalente le 26 avril 2025.

Clarinettiste né en Palestine, Mohamed Najem se situe au carrefour de trois cultures musicales : musique orientale, musique classique et jazz. Inspiré par les histoires que lui racontait son grand-père, Mohamed puise dans ses voyages et sa mémoire la richesse de ses mélodies, hautes en couleurs. Il crée ainsi, au-delà des styles, un langage musical aux accents orientaux et contemporains.

Fête de la musique



Le 21 juin 2025, dans la cour de la mairie a eu lieu la fête de la musique avec la participation des groupes Discomobile Vinyl, Wyse Guys et Les Culs trempés. Manifestation organisée conjointement avec l'association BIG BANG.



Théâtre



12 avril 2025 : «Lettres croisées» de Jean-Paul Allègre



Association Coup de Théâtre, troupe des Rescapés - Savigneux

Communauté de Communes Dombes Saône Vallée (CCDSV)

Réduction des déchets : où en est-on ?

En 2025, grâce notamment à la politique de réduction des déchets, les parcevins ont produit en moyenne 167 kg de déchets par habitant, soit une diminution de 5,2 % par rapport à 2024. Concernant les emballages légers, la production a atteint 38,1 kg par habitant, un chiffre en légère hausse de 0,34 %.

Cela signifie concrètement que moins d'ordures ménagères sont incinérées et que des matières utilisées dans les emballages peuvent être recyclées grâce aux bons gestes de tri au quotidien. Cependant, il reste encore 64 % des déchets présents dans la poubelle d'ordures ménagères valorisables, notamment plus de 20 % de déchets alimentaires et près de 20 % d'emballages légers.

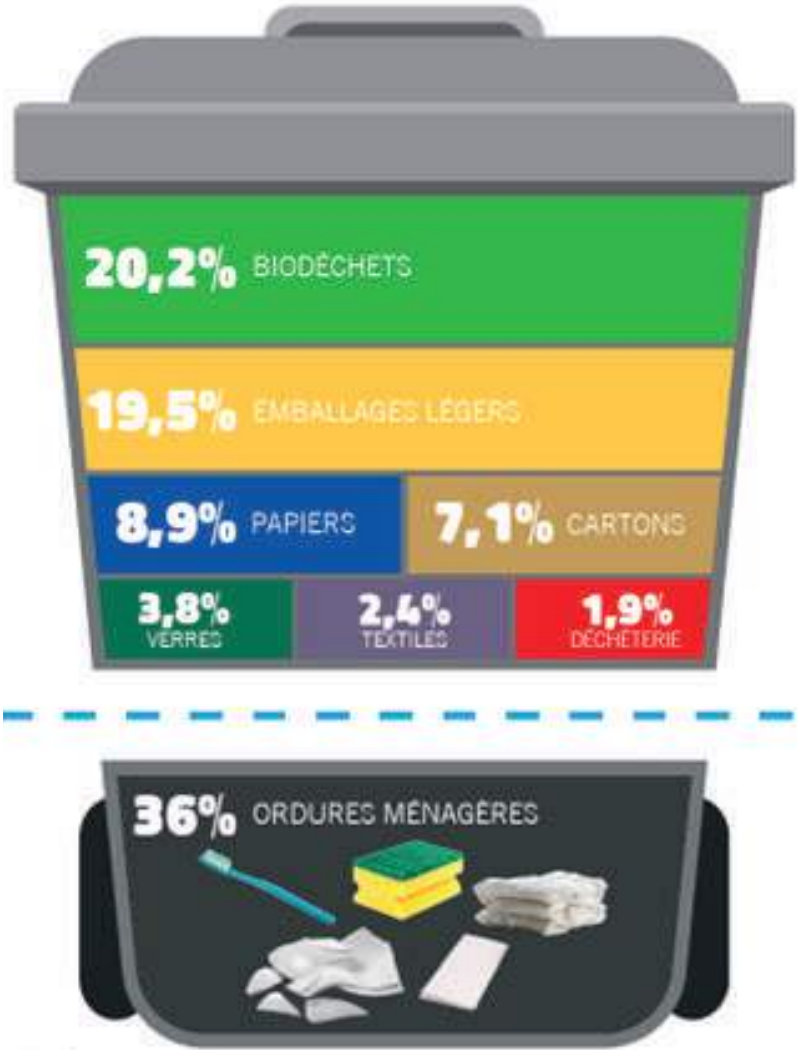
Pour vous aider à mieux trier, la CCDSV a investi, en 2025, plus d'un million d'euros pour installer sur tout le territoire 112 colonnes enterrées et 30 colonnes aériennes pour le tri, ainsi que 66 abris à biodéchets. Pour géolocaliser les points de collecte de Parcieux, consultez le site : https://dechets.ccdsv.fr/

À Parcieux, un abri à biodéchets a été installé aux Varennes et le tri des biodéchets a été mis en place à l'école. Une campagne de sensibilisation sur la gestion des déchets a été menée également en porte-à-porte.

Continuons donc à réduire nos déchets, à favoriser le réemploi et à mieux recycler. Le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas.

A noter ! Vous avez reçu votre calendrier de collecte 2026, dans lequel figurent l'ensemble des consignes de tri ainsi que les dates de collecte de l'amiante.

Vincent Lautier
Vice-Président, Service déchets



Transport à la demande

Pour faciliter les déplacements de tous, la CCDSV a mis en place un service de transport à la demande qui dessert l'ensemble du territoire et les gares de Villefranche et Saint André de Corcy. Ce voyage s'effectue en bus ou mini-bus, à des points d'arrêts prédéfinis et fonctionne uniquement sur réservation.

Ouvert à tous (et accessible aux personnes à mobilité réduite), du lundi au vendredi, de 7h à 19h ainsi que le samedi de 9h à 18h, il en coûte 1 € par trajet ou avec l'abonnement Saônibus.



www.ccdsv.fr (Onglet Service aux habitants → Mobilité → Transport à la demande)

Réservation : 04 72 08 99 88

Et si votre toit devenait producteur d'énergie ?


Vue aérienne de Parcieux

La Communauté de communes Dombes Saône Vallée (CCDSV) met à disposition un outil en ligne gratuit pour estimer le potentiel solaire de votre toiture : le cadastre solaire.

En quelques clics, vous obtenez une cartographie précise de l'ensoleillement de votre toiture et une estimation du rendement possible d'une installation solaire. L'outil prend en compte l'orientation, l'inclinaison, les ombrages et la météo locale. Ce service s'inscrit dans le Plan climat de la CCDSV, qui encourage le développement des énergies renouvelables sur le territoire.

ccdsv.cadastre-solaire.fr

SaôniCovoit'

En septembre 2024, la CCDSV a lancé un service public de covoiturage sur tous les trajets compris entre 2 et 80 km ayant au moins un point de départ et/ou d'arrivée sur l'une des 19 communes. Le service est ouvert 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

SaôniCovoit'
Dombes Saône Vallée nous rapproche

Télécharger l'application KAROS et créer un compte dans l'application en se déclarant comme conducteur ou passager ou les deux. La géolocalisation permet de prouver que le trajet publié possède bien un point de départ ou d'arrivée sur le territoire de la CCDSV et qu'il est éligible aux incitations financières mises en place par la CCDSV.

Ce sont déjà 6 parkings de covoiturage sur le territoire de la CCDSV qui sont aménagés pour ce nouveau mode de déplacements, un 7ème verra prochainement le jour sur les communes de Massieux/Parcieux, en bords de Saône.

Introduction

7 classes, mais pour une année !

Pour l'année scolaire 2025-2026, l'école a eu la possibilité d'ouvrir une septième classe, à titre exceptionnel, grâce au soutien de Monsieur Cordier, Inspecteur de la circonscription de Jassans. Cette ouverture a nécessité une réorganisation de l'école durant l'été, avec la transformation de la salle des maîtres, située à l'étage, en salle de classe. Des travaux ont été réalisés afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions, notamment avec l'installation d'un vidéoprojecteur et des modifications électriques.

Cette installation provisoire a entraîné plusieurs réaménagements : le déplacement de la zone lingerie dans une salle de l'école maternelle et la réorganisation de la BCD dans le bâtiment périscolaire. Nous remercions l'ensemble des équipes pour leur capacité d'adaptation, bénéfique à l'accueil et à l'apprentissage des enfants.

Par ailleurs, des travaux ont été réalisés à l'école maternelle avec l'installation de clôtures et de portillons afin de sécuriser les déplacements des enfants, l'aménagement d'une zone propre et sèche pour le changement de chaussures dans le cadre de l'école dehors, ainsi que la création de toilettes accessibles depuis l'extérieur pour améliorer la surveillance durant la pause méridienne.

Enfin, l'équipe a changé avec l'arrivée de Sophie, agent de restauration, et d'Adrien, animateur polyvalent et intervenant BCD, permettant une rentrée avec une équipe au complet pour accompagner, encadrer et accueillir les enfants de l'école des Marronniers dans les meilleures conditions.

Florent Grandaud
Adjoint Scolarité-Jeunesse

Le mot de la Directrice

L'école des Marronniers fait le plein de nouveautés !

Témoignage du dynamisme du village, l'école enregistre un effectif record de 173 élèves. Pour répondre à cette croissance, une septième classe a vu le jour. Cette rentrée est également marquée par l'arrivée de cinq nouvelles enseignantes.

Cette équipe pédagogique renouvelée a à cœur de mettre en place des projets divers et variés pour que l'école soit toujours un lieu de vie accueillant et enrichissant pour les élèves.

Un projet stimulant est déjà en préparation et promet d'animer les rues de Parcieux : rendez-vous le samedi 30 mai 2026. L'ensemble des élèves participera à une grande déambulation musicale à travers le village.

Ce projet permettra aux enfants d'investir l'espace public par le chant et la musique, et de partager leur travail avec l'ensemble des habitants. Toute l'équipe pédagogique et les élèves vous invitent d'ores et déjà à venir nombreux pour les soutenir et partager cette belle aventure !

Isabelle Héritier
Directrice



De g. à d. : Chantal Noël (ATSEM), Bérangère Montely, Véronique Loisy, Lou Anne Ruillat, Sylvie Prévost (ATSEM), Isabelle Héritier, Mélanie Debernardi, Charlotte Mourlat (ATSEM), Anaïs Picard, Amandine Barbier, Élodie Larue

Conseil Municipal des Enfants

Début décembre, en collaboration avec l'école, la commune a procédé au renouvellement du Conseil Municipal des Enfants. Les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à la mairie pour voter « comme les grands » et élire six de leurs camarades.

Après deux semaines de campagne électorale, chaque élève a choisi deux candidats par classe. À l'issue du dépouillement, réalisé sous l'œil attentif de Madame le Maire, les élèves élus sont :



De gauche à droite : CM1 : Luca Scelfo, Iris Verdier - CE2 : Tom Diaz, Noëlia Christol – CM2 : Olivia Alonso-Delage et Gaston Trigon-Vidal

La municipalité remercie chaleureusement les enseignantes pour cette belle parenthèse citoyenne, ainsi que les élèves pour le sérieux et le bon déroulement de cette après-midi.

Le Conseil Municipal des Enfants sortant a mené à bien un important projet : le réaménagement de la cour de l'école. De nombreux marquages au sol, aux couleurs vives, ont été réalisés : jeux à sauter, marelles triples, piste de course, twister géant, ainsi qu'un zonage de la cour permettant une meilleure organisation des espaces.

Le budget alloué n'a pas permis l'installation de bancs et d'autres équipements sportifs, mais les nouveaux élus pourront poursuivre cette dynamique lors de leur mandat.

Un grand merci à l'équipe sortante pour sa disponibilité et son engagement tout au long de son mandat :
Clémence Garayoa, Léana Velay, Clara Samer, Ruben Amoros, Maëlys Chambon et Nathaël Christol.

Pour rappel, les membres du Conseil Municipal des Enfants participent à la réalisation de projets en lien avec la commune et accompagnent le Maire lors des commémorations, des vœux de la municipalité, des inaugurations, du repas de Noël des anciens, de la distribution des colis de Noël, ainsi que lors de tout autre événement important de la commune.







L'école dehors

Depuis l'année dernière les deux classes de maternelle font « l'école dehors » une demi-journée par semaine. Elles sortent tous les mardis matins sur le terrain communal situé entre la salle polyvalente des Marronniers et la crèche.

Faire la classe dehors, c'est enseigner les mêmes apprentissages qu'en classe mais dans un espace naturel. Par exemple, les élèves comptent et font des calculs avec des feuilles ou avec des noix, reconstituent leurs initiales ou leur prénom avec des bâtonnets, réalisent des parcours sportifs avec des branches, observent les arbres au fil des saisons, font du land art, s'interrogent sur le monde animal (escargots, vers de terre, insectes), jardinent, chantent ...

Les enfants ont besoin de bouger, de manipuler et de découvrir par leurs sens. Le dehors offre un terrain d'apprentissage idéal : reliefs variés, surfaces changeantes, éléments naturels à toucher, à trier, à sentir... Le dehors apaise, l'air libre réduit la fatigue et le stress, l'espace ouvert diminue les tensions. Les enfants y sont plus disponibles, plus sereins, plus joyeux. De plus, sortir régulièrement permet aux enfants de développer une sensibilité environnementale dès le plus jeune âge.

Voilà pourquoi, en maternelle, on aime l'école dehors !

Photos ci-contre →

Classe découverte

Lundi 23 juin 2025 – 8h45. La journée tant attendue est arrivée, l'heure du départ a sonné : 5 jours d'aventures dans le Trièves (Vercors) pour les classes de CE2-CM1 (maitresse Mathilde) et de CM1-CM2 (maitresse Sylvie). De la joie, de l'excitation, de l'inquiétude pour certains, beaucoup d'émotions en tout cas pour les 52 élèves, les 7 adultes encadrants (4 parents, 2 enseignantes et une AESH) mais aussi pour les parents !

Nous sommes accueillis au centre le Fau sur la commune de Roissard ; le cadre est magnifique, les bâtiments modernes, propres et fonctionnels.

Tout au long de la semaine, les enfants ont bénéficié de 9 heures de découverte de l'astronomie avec un intervenant : réalisations de maquettes, observation du ciel au télescope, lancement de fusées à eau. L'activité Tir à l'arc a connu un franc succès ainsi que la course d'orientation malgré une chaleur accablante. Lors de la sortie « trappeur », les enfants ont acquis des connaissances sur la faune et la flore environnantes. La marche crépusculaire, la soirée « contes » et l'incontournable « boum » de fin de séjour ont prolongé des journées déjà bien remplies. Passons sous silence les couchers interminables, la chasse aux tiques et le bruit du réfectoire, pour ne garder que le bonheur partagé durant cette semaine qui restera inoubliable tant pour les enfants que pour les adultes. La qualité des animateurs sur place, l'enthousiasme et la disponibilité des parents accompagnateurs y ont grandement contribué.

Le financement de ce séjour a été assuré par des subventions (municipalité : 5 000 €, Région : 2 200 €, Jeunesse en Plein Air : 2 000 €), par le Sou des Ecoles (3 700 €) et par les familles (à hauteur de 37 % du cout du séjour soit 140 €). Les familles en difficulté ont obtenu une aide de la commune (CCAS) et de l'association des PEP 01 (Pupilles de l'Enseignement Public).

Je suis ravie que la tradition instaurée depuis longtemps à l'école primaire des Marronniers ait été maintenue une fois encore : chaque élève bénéficie une fois dans sa scolarité d'un séjour en classe découverte. Sachez néanmoins que ce type de projet relève de la bonne volonté des enseignants qui doivent pouvoir se rendre disponible plusieurs jours en laissant leur famille, assumer la responsabilité des enfants 24 heures sur 24 et faire face à une charge supplémentaire et importante de travail pour la préparation et l'organisation de la classe découverte.

Pour ma part, ce séjour marque la fin d'une carrière professionnelle et je suis très heureuse de partir en retraite avec ces souvenirs magnifiques et les sourires des enfants.

Merci à Amélie, Aurélie, Marine, Mathilde, Olivier et Sabrina.

Sylvie Eckert
Ancienne Directrice de l'école









Centre de loisirs



L'accueil de loisirs fait découvrir des activités manuelles, artistiques, sportives mais propose également un programme de sorties autour d'un thème, fil conducteur, pendant les vacances pour les 6-13 ans et les mercredis en période scolaire pour les 3-13 ans. Il organise aussi des mini-camps et un séjour pour les ados.

La garderie périscolaire, quant à elle, rassemble les enfants avant et après le temps scolaire. Ils peuvent s'adonner à de nombreuses activités aussi bien de jeux, de créations manuelles ou de pratiques sportives.

Tout cela rythmé par un encadrement dynamique, joyeux et enthousiaste pour le plus grand plaisir des enfants.

L'équipe pédagogique est composée de :
Cindy Chollet, Chantal Noël, Sylvie Prévost, Charlotte Mourlat, Mariana Rodrigues, Adrien Mourlat, Ulrich Dubourguais



PROCHAIN CENTRE DE LOISIRS VACANCES SCOLAIRES :
Vacances d'hiver
du 9 février au 20 février 2026

Vacances de printemps
du 7 au 10 avril 2026

Vacances d'été
du 6 juillet au 31 juillet 2026

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT :
Le centre de loisirs, vacances et mercredis scolaires : de 8h à 18h30

La garderie périscolaire : de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30

LIEU D'ACCUEIL :
Bâtiment périscolaire - École de Parcieux
Allée des Marronniers

CONTACT :
07 89 77 48 38
lesptitsgones01@gmail.com
parcieux-les-gones.e-monsite.com







Santé - Social

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS intervient auprès de tous les habitants de la commune de façon régulière et confidentielle, quel que soit l'âge et la situation. Il soutient les familles en difficulté, les personnes âgées, s'occupe de secours d'urgence, de bons alimentaires... ou encore d'aide au BAFA. Le CCAS oriente vers les partenaires et organismes compétents pour les différentes demandes sociales.

Jacqueline Dufour
Vice-Présidente du CCAS

Repas et colis de Noël

A l'invitation du CCAS, 80 convives étaient réunis le mardi 16 décembre pour le repas des aînés, à la salle polyvalente. Le Conseil Municipal des Enfants était également présent pour ce déjeuner.

A cette occasion, les enfants de l'école sont venus chanter devant un public conquis. Un très bon moment de retrouvailles, de partage et de liens inter-générationnels.

Les parcevins qui ne pouvaient se déplacer pour ce repas ont reçu la visite des élus le samedi 13 décembre pour la distribution de quelques douceurs.





La Semaine Bleue

La Semaine Bleue, destinée aux parcevins de 70 ans et plus (155 personnes concernées), s'est déroulée du 13 au 17 octobre 2025.

Les activités, gratuites pour les participants et organisées par le CCAS, ont réuni :

- Pour le théâtre « Vertiges de l'amour » proposé par la CCDSV : 26 participants
- Séance de cinéma à Trévoux « Moi qui t'aimais » suivie d'un goûter : 26 participants
- Visite guidée de la commune d'Ars et du musée de Cire : 23 participants

Les retours sont positifs : les sorties ont été appréciées et le choix d'activités adaptées sur le territoire s'est révélé pertinent.

Le coût total de la Semaine Bleue s'élève à 670 € (budget CCAS).









Mission Locale de Trévoux

La Mission Locale de Trévoux est dédiée à l'écoute, au conseil, et à l'accompagnement des jeunes dans leurs démarches d'insertion professionnelle et sociale. Elle propose des services adaptés aux besoins de chaque individu.

Pour aider les jeunes à réaliser leur projet professionnel, la Mission locale offre des solutions concrètes. Cela inclut l'aide dans la recherche de formations, l'établissement de contacts avec des entreprises, et des conseils pour l'accès durable à l'emploi.

Horaires d'ouverture pour une meilleure accessibilité
La Mission locale est accessible selon les horaires suivants, offrant une grande flexibilité pour répondre aux besoins des jeunes :

- Lundi : 9h – 12h
- Mardi-jeudi-vendredi : 9h – 12h, 13h30 – 17h
- Mercredi : 9h – 12h
- Fermé le samedi et le dimanche

Missions Locales Auvergne-Rhône-Alpes

Ces horaires permettent aux jeunes de planifier leurs visites en fonction de leur emploi du temps, facilitant ainsi l'accès aux nombreux services offerts.

Mission Locale Jeunes : locaux temporaires 2026
54 allée de Fétan - Bât du Tournesol - 01600 Trévoux
04 74 08 97 54
mljbourg.com

Aide financière pour le BAFA

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est ouvert aux jeunes dès 16 ans. Ce diplôme permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

Le BAFA se déroule en 3 phases :
1 : Formation générale
(8 jours en internat)
2 : Stage pratique
(14 jours en accueil de loisirs)
3 : Approfondissement
(6 jours en internat)



Le coût du BAFA varie en fonction des organismes de formation (autour de 1 100 €),
Il existe de nombreuses aides financières :
- La CNAF (aide nationale pour la session générale)
- La CAF
- Le Département de l'Ain

Le CCAS de PARCIEUX aide les jeunes parcevins à financer leur formation à hauteur de 200 €.

Pour en bénéficier, il faut :
- Faire une demande à la mairie
- Justifier de son inscription au BAFA
- Etre domicilié à Parcieux
- Avoir moins de 30 ans

ADMR

Vous êtes de plus en plus nombreux à solliciter nos services et pour cela nous avons besoins de vous :

L'ADMR RECRUTE N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER

Nouveau logo, nouvelle identité mais toujours les mêmes services.
L'ADMR intervient pour tous et pour toute la vie !

ENFANCE ET PARENTALITÉ — *Garde d'enfants à domicile, transport accompagné.*

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS — *Garde d'enfants à domicile, transport accompagné.*

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP — *Aide et soins à domicile, transport accompagné, aide au répit, loisirs.*

ENTRETIEN DE LA MAISON — *Entretien du logement.*

L'ADMR Val de Saône rayonne sur les communes de : Massieux, Parcieux, Reyrieux, Trévoux, Saint Bernard, Saint Didier de Formans, Sainte Euphémie et Toussieux.
Nos prestations sont éligibles à la réduction ou au crédit d'impôt sous réserve de modification de la législation.

INFO
ADMR Val de Soâne
112 Chemin de Veyssieux le Haut
01600 Reyrieux
04 74 00 28 95
areyrieux@fede01.admr.org

ADAPA



Ain Domicile Services

L'association, présente sur l'ensemble du département de l'Ain, agit en faveur du soutien de l'autonomie à domicile. Des équipes de professionnel(le)s de proximité œuvrent au quotidien pour aider et accompagner. L'association propose des interventions 7j/7 24h/24 grâce à deux modes d'interventions.

Nos services :
• Des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
• 1 Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile (SAAD) en prestataire
• 1 Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile (SAAD) pour les particuliers employeurs
• 2 Equipes Spécialisées Alzheimer (ESA)
• 1 service Prévention

Pourquoi nous choisir ?
• 1 présence de proximité
• 1 association d'expérience dans le secteur du domicile
• 1 équipe pluridisciplinaire
• 1 accompagnement individualisé
• 1 ambition « L'essentiel, c'est vous ! » et votre autonomie à domicile

Association Ain Domicile Services
Notre antenne de proximité :
225 rue Louis Antoine Duriat
01600 Reyrieux

Renseignements et devis gratuit au
04 74 21 42 52
contact@ain-domicileservices.fr
ain-domicileservices.fr

Permanences
Trévoux : HAISSOR
90 rue de la Montluelde
01600 Trévoux
Tous les lundis de 14h à 17h
07 78 66 19 83

Vie associative

Nos 17 associations font la richesse et la vitalité de Parcieux. Culturelles, sportives, créatives, solidaires ou conviviales, elles contribuent chaque jour au bien-vivre ensemble et à l'animation de notre village.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous les bénévoles pour leur engagement : je connais l'investissement nécessaire, mais aussi le plaisir de partager et de réussir des projets collectifs.

Chaque année, la commune soutient cette dynamique à travers des subventions, la mise à disposition de locaux, une aide matérielle ou logistique et l'accompagnement des actions de communication. Ce travail en commun entre la collectivité et les associations est essentiel.

En janvier, la Joujouthèque et BIG BANG ont rejoint le pôle multi-activités dans des locaux entièrement réhabilités ; BIG BANG fêtera d'ailleurs ses 30 ans en 2026, un bel anniversaire pour une association fidèle à la commune.

Au terme de ce mandat, au moment où nous nous apprêtons à transmettre le relais, je souhaite exprimer, au nom de tous les élus, toute ma reconnaissance. Merci à toutes et à tous pour votre engagement au service de Parcieux.

Nathalie Tisserand
Maire

40 bougies pour le Judo Club de Parcieux !



Créé en 1985 par Eric Rendu et Yvon Barale, actuel président, le Club n'a cessé de grandir.

De nombreux jeunes du secteur sont venus découvrir ce sport, certains ont performé jusqu'aux plus hauts niveaux de compétition. Nous souhaitons une longue vie au Judo Club, à Yvon et Sophie, sa fille, à Jules Ligerot et Martin Eparvier qui enseignent maintenant ensemble.

Anniversaire BIG BANG

L'Association Atelier BIG BANG va fêter ses 30 ans d'existence !

Une longue et belle histoire de créations artistiques commencée en 1996.

L'Atelier était situé initialement Chemin des Minimes juste en dessous du pigeonnier.

Le nombre d'adhérents ne cessant d'augmenter, le Maire de l'époque, François Tavernier, nous a proposé les locaux du 1er étage de l'ancienne cure.

Nous avons partagé au fil des années, de nombreux échanges et rencontres artistiques et culturelles : cours de dessin/peinture, organisation de la fête de la musique en partenariat avec la Mairie, exposition annuelle des travaux des adhérents, organisation de sorties : visites d'expositions, théâtre, concerts, conférences et cinéma...

Ces trente années ont été animées par les membres du bureau de l'association et par Peter Petersen puis, Tim Petersen avec la création des cours enfants et adolescents depuis 3 ans.

Tous les adhérents de l'Atelier BIG BANG souhaitent à Peter de poursuivre ses passions picturales et musicales avec de belles rencontres.

Une nouvelle ère s'ouvre en 2026 : Tim prend la relève de Peter pour l'ensemble des cours enfants, adolescents et adultes. l'Atelier a déménagé au nouveau Pôle multi-activités de Parcieux.

Un grand merci aux équipes municipales qui nous ont soutenus.

Une exposition rétrospective des meilleurs travaux des adhérents aura lieu du 17 au 24 juin 2026.



Peter Petersen



Tim Petersen

Atelier BIG BANG

Apres 29 ans d'animation des cours adultes, Peter cède sa place à Tim Petersen.
L'atelier permet aux adhérents débutants et confirmés de pratiquer différentes techniques de dessin ou de peinture (aquarelle, huile, pastel, sanguine).
Pour les enfants et adolescents : initiation artistique, techniques de base et perfectionnement ; dessin peinture, manga, BD, pixel art, animation...



L'atelier est ouvert à tous, n'hésitez pas à venir faire un essai, vous serez les bienvenus. Chacun peut venir avec son propre projet créatif, il sera accueilli et accompagné.

Horaires
adultes :
Lundi de 15h30 à 17h30
Mardi de 9h30 à 11h30 / de 14h à 16h
enfants (7-11 ans) :
mercredi de 9h30 à 11h30
ados :
mercredi de 14h à 16h

Tarifs saison 2025 / 2026
Adhésion : 12 €/an
Parcevins : 125 €/trimestre
Extérieurs : 135 €/trimestre

CONTACT

108 chemin des Mûriers
01600 Parcieux

Jean-François Huchard
06 87 28 60 32
Tim Petersen
07 70 47 27 28
Peter Petersen
06 73 06 30 39

atelierbigbang@gmail.com
atelierbigbang.fr

L'exposition des travaux des adhérents aura lieu le samedi 20 juin 2026

Club Sportif Reyrieux Val de Saône



Depuis bientôt 80 ans, CS Reyrieux Val de Saône transmet sa passion du football à travers des activités accessibles à tous, au sein d'un club en pleine restructuration suite au regroupement des 2 entités en 2023 (CS Reyrieux et FCBS) - Il est ancré dans le district du Rhône.

Les petits et les grands, débutants comme confirmés, sont accueillis dans un environnement bienveillant et propice à la progression sur les sites de Parcieux, Massieux et Reyrieux (nouvelle surface synthétique en 2025). Aujourd'hui, notre club compte environ 500 licenciés.

En plus de notre école de foot, qui accueille les jeunes de la catégorie U7 à U13 et nos équipes en compétition, nous organisons régulièrement des événements sportifs, des stages de football et collaborons activement avec des partenaires engagés.

Que vous soyez joueur, parent, éducateur ou partenaire potentiel, vous trouverez une place dans notre club de football. Venez vivre votre passion du sport dans un environnement structuré, convivial et tourné vers l'avenir. Contactez-nous dès maintenant.

CONTACT

Laurent Goudard
Manager général du CSRVDS
07 78 81 49 29
Arthur Heuze
Président du CSRVDS
07 71 24 53 25

Aïkido Parcieux



L'aïkido est un art martial qui vous aidera à mieux gérer le stress et à entretenir votre forme physique tout au long de la vie. Au Dojo, nous pratiquons à un ou plusieurs « adversaires », à mains nues ou avec les armes : Jo (bâton en bois), bokken (sabre en bois), tanto (couteau en bois). Tout le monde s'entraine ensemble : ados, adultes, femmes, hommes, grands, petit, lourds et maigres. Il n'y pas de catégories car la diversité c'est la vie.

L'entrainement se réalise dans un esprit de respect et de convivialité apprécié de nos élèves. Les exercices sont ludiques et corporellement plaisants. Si bien qu'après un cours d'aïkido vous ressentez toujours un bien-être physique et psychologique.

Dojo :
21 allée des Marronniers
01600 Parcieux

Horaires des cours (le mardi) :
Enfants de 19h à 20h
Ado et adultes de 20h à 21h30

Pour une séance d'essai, appelez-nous !

CONTACT

07 81 45 37 22
aikidoparcieux@gmail.com
aikidoparcieux01@ikmail.com
aikido-parcieux-01.com

Instagram:
aikido.parcieux.01

Club aquatique

Aviron et Canoë : sport, nature et bien-être

Glisser sur l'eau, c'est profiter d'un sport complet qui allie effort, détente et immersion dans la nature. L'aviron et le canoë sont accessibles à tous et permettent de renforcer sa condition physique tout en partageant des moments conviviaux.

Sur la Saône, chacun peut découvrir la beauté des paysages et le plaisir d'un effort en plein air, loin du stress quotidien.

Le club propose des sorties découverte toute l'année, sur rendez-vous, au tarif de 15 € par personne.



Portes ouvertes
le dimanche 14 juin de 10h à 18h
pour la découverte de nos activités

CONTACT

Renaud 06 11 03 39 57
Serge 06 84 25 01 49

INFOS

clubaquatiqueparcieux.jimdo.com
capsvparcieux@gmail.com

Corps et sens

Trois intervenants : Agnès pour l'APA, Géraldine pour la sophrologie, Jean-Marc pour les sorties botaniques.

L'association propose des activités physiques et sportives adaptées à un public tant en salle qu'en extérieur avec des programmes permettant l'adaptation individualisée au sein d'un petit collectif.

L'association souhaite proposer une offre locale d'éducation à la santé afin que les adhérents trouvent du sens aux activités, dans l'échange et la convivialité :

- Comment optimiser sa fonction musculaire pour améliorer son quotidien de 9h15 à 10h40
- Apprendre à se détendre de 10h45 à 11h45
- Les vendredis matin sur 2 thématiques de 9h30 à 12h45
- En extérieur (bord de Saône) comment améliorer le cardio- musculaire de 9h30 à 10h30
- Ateliers : 3 cycles sur la saison de 11h45 à 12h45
- De septembre à décembre : atelier mémoire
- De janvier à mars : atelier prévention des chutes
- D'avril à juin : atelier Corps Mémoire

2 cycles Sophrologie sont proposés de 6 séances chacun (demander les dates si intéressés).

Venez nous retrouver
Jeudi matin de 9h15 à 12h
Vendredi matin de 9h30 à 12h

Deux mardis matin par mois sont dédiés aux randonnées sur le secteur au départ de la salle des Marronniers.

CONTACT

Agnès
06 73 60 99 24

gymagnes@orange.fr



Galaxie dance

Les cours ont repris dès septembre avec toujours nos 2 professeures :

Cathy le lundi qui propose 3 cours :

- Le classique à partir de 8 ans : la base de toutes les danses et vous sera d'une aide précieuse pour tout autre style
- Le Moovin dance à partir de 13 ans; rythme, technique, plaisir tout en s'amusant, être bien dans son corps
- La barre au sol dès 13 ans : étirements, maîtrise du corps détente musculaire, correctionnel etc... une très bonne combinaison pour prendre soin de soi !

Sladjana le mardi pour 2 créneaux :

- L'éveil à la danse pour les plus jeunes
- Dance kids modern jazz pour les primaires

CONTACT

galaxiedance@gmail.com

Joujouthèque

La Joujouthèque vous ouvre ses portes au 90 chemin des Mûriers, dans un espace entièrement dédié au jeu et au plaisir de jouer !

- **Un vaste catalogue de plus de 2 000 jeux vous attend :** jeux premier âge, jeux de construction, d'imitation, déguisements, jeux de société, puzzles, Playmobils et bien d'autres encore... De quoi amuser tous les goûts et tous les âges !
- **Grands jeux en bois :** découvrez notre catalogue spécial pour emprunter des jeux géants quelques jours et animer vos événements et fêtes.
- **Abonnement annuel :** entre 45 et 50 € selon votre commune de résidence. Il vous permet d'emprunter 4 à 6 jeux pour une durée de 3 semaines.
- **Mardi matin (9h45 - 11h) :** permanence « jeunes enfants ». Un moment privilégié pour les assistantes maternelles et jeunes parents, afin de partager un temps de jeu dans une ambiance calme et conviviale.
- **Soirées jeux :** deux fois par mois, rejoignez-nous pour des soirées conviviales autour du jeu !

Notre catalogue en ligne :
joujoutheque-parcieux.c3rb.org



Horaires d'ouverture
Mardi
9h45-11h
Mercredi
10h-12h et 16h-18h
Vendredi
17h-18h
Samedi
10h-12h

Agenda 2026
Troc n'roll (bourse aux vélos)
le 22 mars 2026

CONTACT
Sylvie Arnould
joujoutheque.parcieux@gmail.com
06 77 27 68 40

Judo club

2025-2026, saison importante pour la vie du club puisque nous fêtons les 40 ans de celui-ci.

Cette année comme chaque saison, nouveaux et anciens reprennent la route du Dojo.

Les cours n'ont pas changé depuis bien des années : lundi et jeudi (cours à partir de 6 ans et adultes), mercredi : Taïso et le vendredi : spécial kata ceinture noire. Pour tous renseignements, venez nous rendre visite aux horaires des cours au dojo situé dans la cour de la Mairie.



ORENDA

Orenda est une association solidaire qui souhaite partager avec vous des moments dans la joie et la bonne humeur !

Rejoignez-nous lors de nos différents événements autour de la culture, du bien-être et du bien vivre ensemble.

Nous recevons différents prestataires et proposons des ateliers en développement personnel ainsi que des évènements culturels ou conviviaux, comme la lecture de contes.

Vous pouvez être sûrs que la convivialité, la générosité et la singularité sont toujours au rendez-vous !

Restez à l'affût de nos prochains événements :

Vous pouvez nous suivre sur Facebook
facebook.com/ORENDA.Asso
Ou nous envoyer votre adresse mail sur
asso.orenda@gmail.com
pour qu'on vous inscrive à la newsletter.

Facebook



CONTACT
Sophie Zminka
06 19 45 53 03
asso.orenda@gmail.com

Grand P'tit Déj

Cette année, nous avons décidé de soutenir deux associations car après les avoir rencontrées, il était très difficile d'en privilégier une par rapport à l'autre.

Le Bonheur pour Alexis : ce petit garçon est atteint d'une maladie génétique ultra rare, neurodégénérative. Le siège de l'association est à Massieux.

Un pas pour Lisa : c'est une petite fille atteinte d'amyotrophie spinale de type 2. Le siège de cette association est à Ars sur Formans.

Le « Grand P'tit Apéro » a eu lieu le vendredi 28 mars 2025.

Environ 200 personnes sont venues déguster en famille ou entre amis nos différentes planches de charcuterie, fromages, légumes... et boissons.

Le « Grand P'tit Dèj » a eu lieu le dimanche 29 juin 2025 et nous avons



servi environ 200 petits déjeuners en plein air grâce à une météo clémente.

Grâce à la mobilisation de tous les bénévoles et le soutien très important des deux associations, nous avons versé la somme de 1 000 € à chacune d'elles lors du forum des associations le 5 septembre, en présence de nombreux bénévoles.

Nous vous donnons rendez-vous en 2026 pour continuer à soutenir ces deux associations.

La voie du Tigre Blanc

Bienvenue à la voie du Tigre Blanc, une école où l'on pratique dans une ambiance conviviale avec un esprit de respect, de partage et de progression.

Les cours sont ouverts à tous les niveaux et âges : adultes et enfants dès 4 ans.

Le Kung Fu : combats techniques et ludiques, self défense et apprentissage de chorégraphies, avec ou sans armes.

La boxe Sanda : boxe pieds poings avec projections et fauchages pour ceux qui souhaitent davantage de combat.

La Self défense pour ceux qui veulent avoir une première approche en matière de défense personnelle.

Le club de Parcieux entre dans sa 8ème saison, il propose une pratique de niveau loisir à compétition jusqu'au niveau national avec de nombreux résultats !



Au-delà de la pratique des techniques, l'objectif est de promouvoir une école de la vie, où chacun à sa place et peut progresser à son rythme, en tenant compte des autres et sans développer son égo.

Gala de fin de saison, ouvert au public le 13 juin 2026 au Galet à Reyrieux.

Cours d'essai et inscription toute la saison, adhésion à une discipline ou multi pratique, soyez les bienvenus ! N'hésitez pas à nous contacter et à vous rendre sur notre site internet : lavoiedutigreblanc.com

CONTACT

06 17 03 95 17
06 78 40 43 06
06 76 92 19 03

Sou des écoles

Grâce à la mobilisation des bénévoles et au soutien des familles, le Sou des écoles a pu financer de nombreuses actions au profit des enfants au cours de l'année écoulée.

Les élèves ont ainsi profité d'une classe verte, d'une sortie au parc de Courzieu, d'une découverte du rucher de Châtillon, ainsi que d'un élevage de papillons mené en classe. Une ferme itinérante est également venue à l'école, offrant aux enfants un moment privilégié de rencontre avec les animaux et les métiers agricoles.

Le traditionnel goûter de Noël, avec la venue du Père Noël et la distribution de cadeaux, a apporté une belle dose de magie en fin d'année.

Les manifestations et les ventes organisées par le Sou : Halloween, vente de sapins, de chocolats, défilé aux lampions, croziflette, carnaval, kermesse, rencontrent toujours un vif succès et rassemblent largement familles et habitants. Ces moments festifs permettent non seulement de financer les projets scolaires, mais aussi de renforcer la vie locale.

Un grand merci à tous les participants pour leur engagement et leur enthousiasme !



CONTACT

Amandine Quenon
Présidente
Aurélie Bazan
Secrétaire
Sergio Gaspard
Trésorier
Florent Mathieu
Vice-trésorier

souparcieux@gmail.com

Voie des sens

Merci pour l'intérêt croissant que vous avez témoigné pour les pratiques de bien-être et de santé que nous proposons depuis presque 10 ans. Nous continuons à offrir une variété de cours pour répondre aux besoins de chacun :

- Qi Gong Yangsheng : il vise à renforcer le corps, calmer l'esprit et équilibrer les émotions à travers des mouvements fluides, des postures et des exercices de respiration. « Yangsheng » signifie littéralement « nourrir la vie »
- Méditation : des séances pour cultiver la paix intérieure et réduire le stress
- Pilates : des exercices pour renforcer le corps en douceur et améliorer la posture

Nous sommes heureux d'annoncer l'ajout d'un nouveau cours le mercredi de 10h30 à 11h30.

Rejoignez-nous et venez découvrir les bienfaits du Qi Gong, du Pilates et de la méditation sous le regard bienveillant de Valérie, formée à toutes ces pratiques.



CONTACT

Valérie Piccardi
06 60 53 97 60
yangsheng.meditation@gmail.com
yangsheng-qigong-meditation.jimdo.com

Classe en 1

La classe en 1 de Parcieux est toujours active.

Notre balade amicale du mois de mai nous a conduit au sommet du Puy de Dôme, suivie d'un repas dans un authentique « buron » et s'est achevée par la visite du musée « Michelin » à Clermont-Ferrand.

Pour 2026, le schéma d'un week-end en gîte se dessine. A suivre...



CONTACT

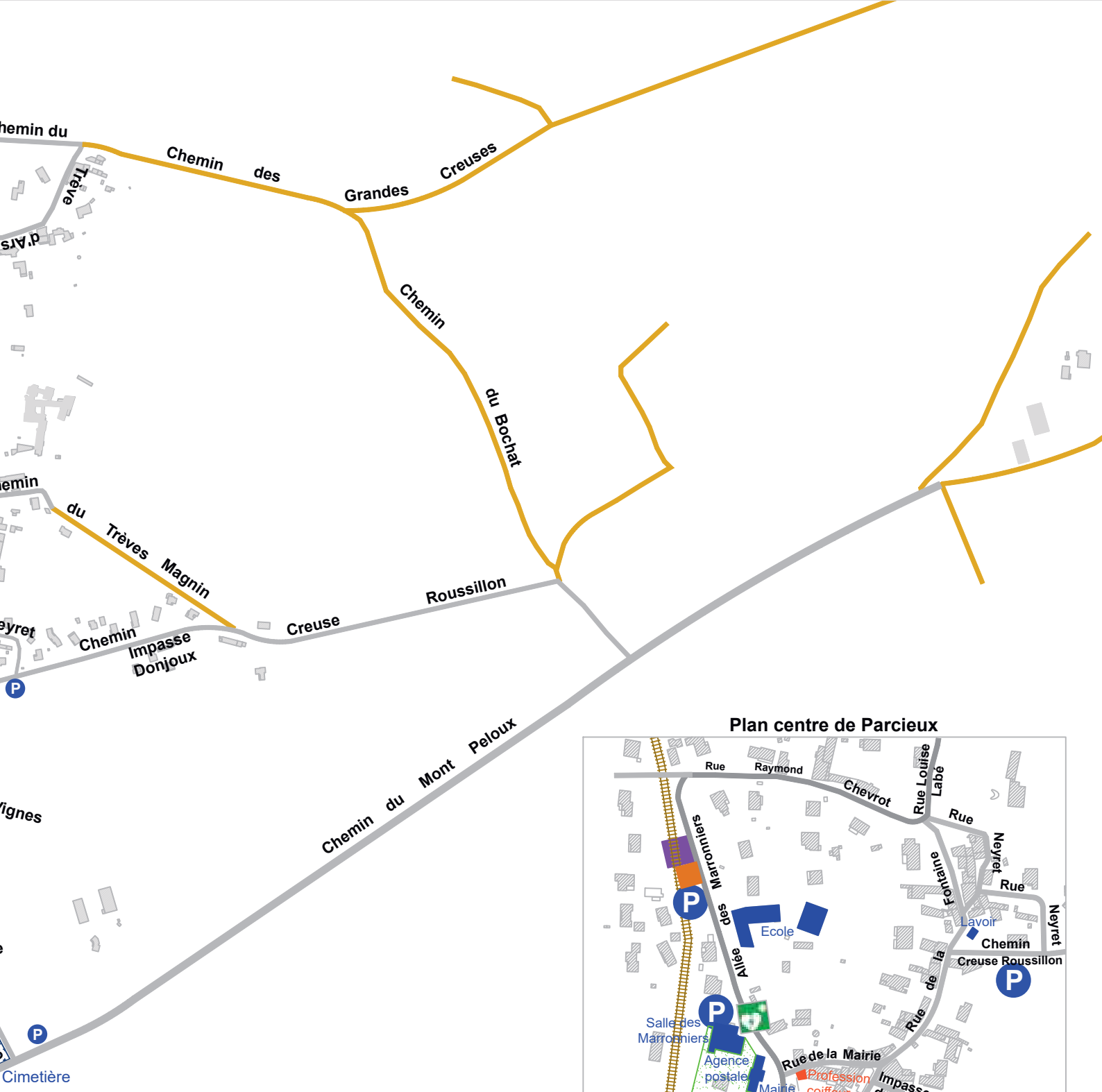
michel.gallerey01@gmail.com



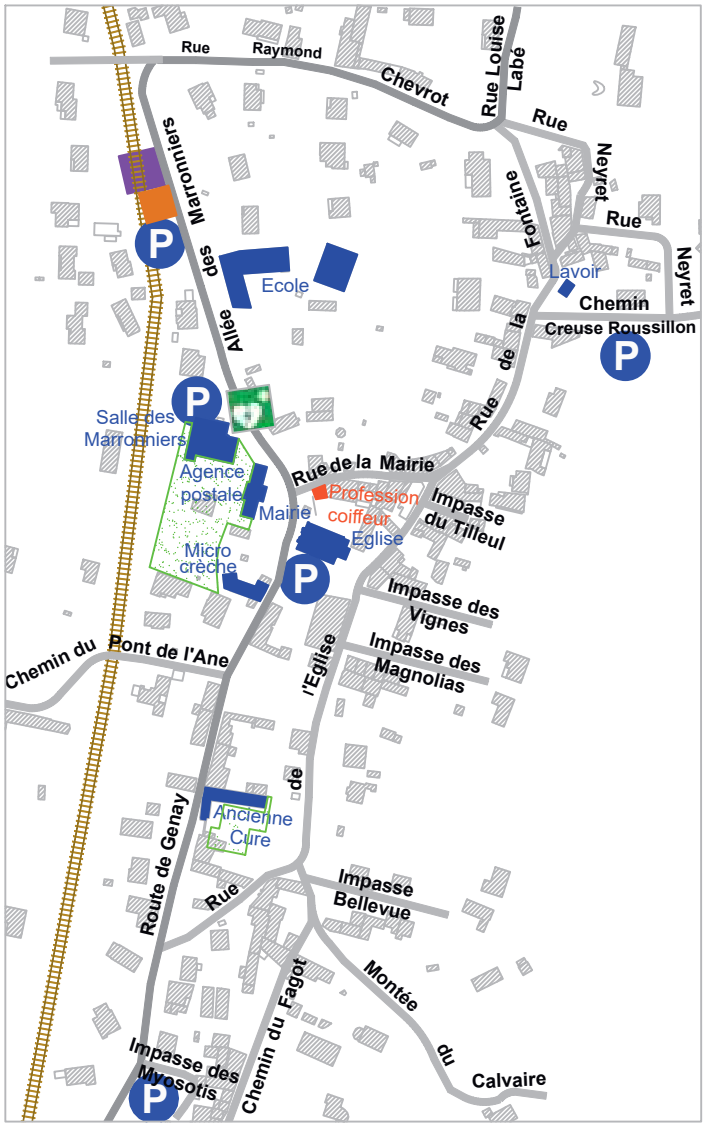
Liste des associations communales

ASSOCIATIONS	RESPONSABLES	COORDONNEES
Aïkido Parcieux	M. Hervé, président	07.81.45.37.22 aikidoparcieux@gmail.com
Atelier BIG BANG	M. Huchard, président	06.87.28.60.32 atelierbigbang@gmail.com
Chasse Parcieux-Massieux	M. Bengasini, président	06.09.25.05.79 alexandre.bengasini@gmail.com
Classe en 1	M. Baconnier, président	michel.gallerey01@gmail.com
Club Aquatique	M. Baldisserri, président	06.11.03.39.57 capsvparcieux@gmail.com
Corps et sens	Mme Chrétin-Rochette, présidente	06.73.60.99.24 gymagnes@orange.fr apajam@orange.fr
Galaxie Dance	M. Robert, président	06.99.73.34.47 galaxiedance@gmail.com
Grand P'tit Déj	M. Tisserand, président	06.77.37.69.51 grandptitdej@gmail.com
Hippocrène en Dombes	M. Cannarozzi, président	04.78.28.88.62 sam@samcannarozzi.com
Joujouthèque	Mme Arnould, présidente	06.77.27.68.40 joujoutheque.parcieux@gmail.com
Judo Club	M. Barale, président	04.78.98.34.17 06.60.17.67.14 judoclubparcieux@gmail.com
La voie du Tigre Blanc	M. Samer, président	06.66.81.09.99 lavoiedutigreblanc@gmail.com
Les Colchiques	Mme Kieffer, Présidente	04.07.86.79.68 monique.lecomte0542@orange.fr
Orenda	Mme Zminka, présidente	06.19.45.53.03 asso.orenda@gmail.com
Sou des écoles	Mme Quenon, présidente	06.87.30.83.89 souparcieux@gmail.com
Union Nationale des Combattants Dombes/Saône	M. Guillot, président	06.52.26.30.88 domeli.guillot@free.fr
Voie des sens	M. Callen, président	06.70.01.07.73 06.60.53.97.60 yangshen.meditation@gmail.com


Commune de REYRIEUX
Chemin du Port Bernalin
Club aquatique
Restaurant "les Petites Voiles"
Saône Glisse
Gaidon Jardin concept
La Meuhh
La Débrouille
Chemin des Eguets
Route de Lyon
Arrêt couscous
Chemin du Trève d'Ars
Impasse de la Croix Morel
Impasse des Sycomores
Chemin de la Charité
Impasse des Charmilles
Impasse du Pigeonnier
Chemin des Minimes
Impasse de la Sauzaie
Rue Louise Labé
Rue des Platières
Impasse de la Chênaie
de la Belle
Cordière
Clos
Rue Raymond Chevrot
City stade
Impasse de la Croix d'Ain
Micro crèche
Impasse des Marronniers
Impasse du Pré Meulan
Rue de la Fontaine
Impasse des Sources
Rue Comte de Chafeaubriand
Pôle multi-activités
Parc à Soi(e)
Salle des Mûriers
Chemin des Mûriers
Allée
Impasse du Tilleul
Impasse des Magnolias
Chemin du Pont de l'Ane
Rue de l'Eglise
Route de Genay
Impasse Bellevue
Calvaire
Impasse des Myosotis
Chemin du Fagot
Montée du Calvaire
Impasse des Erables
La Saône
La Voie Bleue V50
Chemin du Dessous
Chemin de Halage
RD 933
Port
Maison éclusière
Camping de l'écluse
Impasse des Bouleaux
Chemin des Varennes
Commune de MASSIEUX
VERS LYON



Plan centre de Parcieux



Défibrillateur

Borne de recharge véhicule électrique

Point de tri sélectif

Borne biodéchets

Mode doux

Chemin

État civil



Mariages

BARROSO CAMELO Carina et
TEIXEIRA PEREIRA Nuno
18/04/2025

GRAND Anne-Laure et MASSON Sébastien
10/05/2025

SABRI Anissa et MASSON Hugo
28/06/2025

SORIANO Corinne et DUPERRAY Xavier
28/06/2025

GIFFARD-CARLET Christine et DUMILLON Pierre
11/07/2025

FERRÉ Morgane et COMBEL Maxime
12/07/2025

PERRET Coralie et
DU PELOUX DE SAINT-ROMAIN Benoit
23/08/2025

TANCHON Aurélie et TEBOUL Jérémy
06/09/2025

ACIKGUL Julie et COURBON Antoine
13/09/2025



PACS

MONTEIRO Clara et MAGNAT Corentin
14/02/2025

VISCOGLIOSI Virginie et CAUX Aurélien
11/10/2025

Baptêmes civils

MATHIEU Olivia
10/05/2025

PRAGER Roxane
21/06/2025

BONED Alexandre
18/10/2025





Naissances

BAUNAUD Sacha
17/01/2025

CLUSEL Léa
06/02/2025

NOUKOUDJO Eden
09/02/2025

MADHKOUR Luna
16/02/2025

MINTZ Brad
27/03/2025

LABOUREAU Maë
21/04/2025

DAVIER Basile
26/05/2025

LEONARD CHERARA Margot
17/06/2025

VANDEWALLE BEAUCHE Sacha
20/07/2025

TAVERNIER Olivia
19/08/2025

MOURIER Abygaëlle
26/09/2025

NESME-BERTRAND Isaure
19/11/2025



Décès

PIERREFEU Gabrielle épouse BOYER
15/01/2025

BOUILHOL Joëlle épouse SADOT
06/03/2025

BIBET René
08/03/2025

PAUL Alain
26/03/2025

THIERS Pascal
13/07/2025

NOËL Michel
13/08/2025

ALLAIN Robert
27/08/2025

LOIZILLON Nicolas
16/09/2025

ROSSAT Eddy
03/12/2025

KURTH Monika épouse STATZNER
25/12/2025

Merci aux annonceurs qui financent cette brochure

“ Les **experts** en **signalétique** ”



pano
sign'service

publicité adhésive
enseigne - signalétique
décoration vitrine - totem
banderole - habillage véhicule
signalétique extérieure
chevalet - panneau
impression grand format
cartes de visite - flyers
dépliants...

Et bien d'autres supports
de communication visuelle !

105 RD906 - 71680 Crêches-sur-Saône • 03 76 45 15 60 • contact@pano-macon.fr • www.pano-macon.fr

Il y a **tout**...
Tout près de *chez vous !*



l'Engagement Qualité

MAGASIN D'EXPOSITION
OUVERT 6j/7

acf
PORTES
PORTAILS
FENÊTRES
accès - création - fermetures

AGENDA 2026

MARS

Vendredi 6 mars
Grand P'tit Apéro

Dimanche 15 mars
Élections municipales et intercommunales

Dimanche 22 mars
Troc'n'roll (Joujouthèque)

Vendredi 27 mars
Carnaval (Sou des écoles)

AVRIL

Vendredi 24 avril
Soirée paëlla (Sou des écoles)

MAI

Vendredi 8 mai
Commémoration

Samedi 30 mai
Déambulation musicale et kermesse (Sou des écoles)

JUIN

Samedi 13 juin
Gala (La voix du Tigre Blanc Galet à Reyrieux)

Dimanche 14 juin
Portes ouvertes (Club aquatique)

Du mercredi 17 au mercredi 24 juin
Exposition retrospective 30 ans (Atelier BIG BANG)

Vendredi 19 juin
Repas de fin d'année (Sou des écoles)

Samedi 20 juin
- Fête de la musique
- Exposition de peinture (Atelier BIG BANG)

Dimanche 28 juin
Grand P'tit Déj

SEPTEMBRE

Dimanche 21 septembre
Journées du Patrimoine

OCTOBRE

Dimanche 11 octobre
Bourse aux jouets (Joujouthèque)

NOVEMBRE

Mercredi 11 novembre
Commémoration

D'AVRIL À SEPTEMBRE :

Saison culturelle à la Maison éclusière (Karakib)

D'OCTOBRE À DÉCEMBRE :

Consulter l'appli mobile

